

Portes Infos

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE - N° 60 - OCTOBRE 2014

M A I R I E

BILAN DES SIX MOIS

... les projets avancent - pages 10 à 12

VIE ET ACTIONS ASSOCIATIVES : agenda de novembre et flash back sur le mois dernier - pages 6 à 8

PORTRAIT DE MAXIME MENNESSON : un jeune portoïis en trois temps - page 15

L'ÉCOLE D'ART ET DE MUSIQUE : deux terrains pour cultiver la créativité - page 16

SOMMAIRE

LE TOUT IMAGE4-6

ACTIONS ET VIE ASSOCIATIVE

■ Le tarot a du chien6

■ Retour sur...6-7

■ Les Ateliers créatifs
de Frannie7

■ L'Appel du cœur
est reformé7

■ L'agenda du mois8

■ Challenge Alain Hartz8

JEUNESSE

■ À Portes-lès-Valence,
il y a de quoi faire
pendant les vacances9

DOSSIER DU MOIS

■ Bilan des six mois :
les projets de
la municipalité
qui avancent.....10 à 12

ACTIONS MUNICIPALES

■ Concours des maisons
fleuries13

■ Sortez vos lampions...
pour les fêtes
de fin d'année.....13

MISE EN ACCESSIBILITÉ DANS LES COMMERCES

COMMERCES ET ENTREPRISES

PORTRAIT MAXIME MENNESSON

■ École d'art et de musique :
deux terrains pour
cultiver la créativité16

■ Au Train-Cinéma,
d'octobre à novembre17

■ Le Train-Théâtre
en chanson !
mais pas que...17

LIBRE OPINION.....18

BLOC NOTES19

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil samedi 9 h à 11 h. À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles
Accueil 04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax) 04 75 57 95 12
État-civil 04 75 57 95 02
Fax état-civil 04 75 57 95 08
Services techniques 04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques 04 75 57 95 36
Ateliers municipaux 04 75 57 75 70
Service de l'eau 04 75 57 95 26
Cabinet du maire 04 75 57 95 10
Police municipale 04 75 57 95 17
N° **ASTREINTE** 06 09 85 46 23
Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, 04 75 57 74 75.

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50. Relais assistantes maternelles
Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11 h à 12 h 30, mardi 13 h 30 à 17 h 30 et jeudi 13 h 30 à 16 h 30. Animation : du lundi au jeudi 8 h 45 à 9 h 45 et 10 h à 11 h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9 h à 11 h 45 et 13 h à 19 h, mardi 9 h à 11 h 45 et 13 h à 18 h 30, mercredi 9 h à 11 h 45 et 14 h à 18 h 30, jeudi 13 h à 19 h, vendredi 13 h à 18 h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18 h 30 les lundis et jeudis. Tél. : 04 75 57 00 96
Site : mjcporteslesvalence.fr

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15 h à 18 h 30, mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30, samedi 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi.

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Mission locale jeune.

Lundi et jeudi 13 h 30 à 17 h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80.

Secours catholique.

Jeudi 14 h - 17 h, 04 75 57 03 50.

Ligue contre le cancer.

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois 14 h à 16 h, 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48.

Femmes solidaires.

Le 2^e mardi du mois 14 h à 16 h - 04 75 57 02 41.

REMAID

(Aide aux victimes),
(sur rdv) 04 75 55 39 34.

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10 h à 12 h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17 h à 19 h.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain

04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14 h à 17 h (sur rdv). Jeudi 9 h à 12 h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14 h 30 à 16 h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification.

Permanences : mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h et vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

La nouvelle déchèterie est en service depuis le 21 juin, rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Elle est ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h en continu.

Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

Geneviève Girard,

maire,
permanences le vendredi
(sur rdv au 04 75 57 95 10)
de 15 h à 17 h.

Daniel Grousson,

1^{er} adjoint en charge de l'économie,
de l'écologie et de l'emploi,
permanences (sur rdv
au 04 75 57 95 10), le lundi
de 16 h à 18 h.

Lilian Chambonnet,

3^e adjoint en charge de la culture
et de l'animation, permanences
le mardi de 17 h à 18 h
(autres jours sur rdv
au 04 75 57 95 10).

Sabine Tauleigne,

4^e adjoint en charge des affaires
sociales et du logement,
permanences (sur rdv
au 04 75 57 95 10) le mercredi
de 17 h 30 à 19 h 30.

Freddy Vasseur,

5^e adjoint en charge de la démocratie
participative, de la jeunesse
et de la communication,
permanences (sur rdv
au 04 75 57 95 10), le lundi
et le vendredi de 14 h à 17 h.

Stéphanie Housset,

6^e adjoint en charge du sport
et de la vie associative,
permanences (sur rdv
au 04 75 57 95 10), le jeudi
de 17 h 30 à 19 h.

Antonin Koszulinski,

7^e adjoint en charge de l'urbanisme,
de la voirie et des réseaux,
permanences (sur rdv
au 04 75 57 95 10).

Corine Arsac-Marze,

8^e adjoint en charge
de l'enseignement
et de la petite enfance,
permanences le mercredi
(sur rdv au 04 75 57 95 10)
de 17 h à 19 h.

Patrick Groupierre,

conseiller municipal délégué
à la sécurité publique,
permanences le jeudi de 9 h à 12 h.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

Directrice et rédactrice en chef de la publication :

Geneviève Girard

Rédactrice en chef adjointe de la publication :

Charline Durand-Wolff

Responsable infographie :

Agnès Molières

Rédaction et photos :

Charline Durand-Wolff

Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58

Distrib. tél. : 06 21 02 49 85

Public Imprim



Ils ne lâcheront rien !

Les mensonges et la désinformation sont les armes de prédilection de Pierre Trapier et ses amis du groupe Portes Citoyenne, en témoigne l'esprit haineux de leur journal de septembre 2014.

Respect, écoute et vérité sont toujours les maîtres mots qui nous guident depuis notre élection. J'invite donc toutes les personnes qui voudraient vérifier une information à en faire la demande. La transparence de la vie politique locale est un de nos engagements de campagne.

Je vous rappelle également que toutes les séances du conseil municipal sont publiques. Toutes celles et ceux qui veulent connaître les actions de l'équipe municipale, qui veulent suivre l'intégralité des décisions votées, doivent venir écouter les débats lors des conseils municipaux.

Vous avez aussi la possibilité de les voir sur le site internet de la commune puisque depuis le début de ce mandat, les séances sont filmées.

Dimanche 28 septembre, l'ensemble des conseillers municipaux de Portes-lès-Valence, grands électeurs, ont participé à l'élection de nos sénateurs.

Personnellement, je me réjouis que le Sénat ait basculé à Droite, conséquence logique du résultat des dernières élections municipales avec pourtant 179 des 348 sièges à renouveler.

Cette haute assemblée, même si elle est décriée, saura mettre un frein à toutes les décisions de non sens, prises actuellement par le gouvernement dont les sondages, de plus en plus bas, sont plus qu'alarmants pour l'avenir de notre pays et pour notre économie. Les conséquences sur le chômage et le pouvoir d'achat des Français sont malheureusement palpables au vu de la précarité croissante dont bon nombre de nos concitoyens sont victimes.

Le niveau de la dette publique de la France a atteint plus de 2 000 milliards d'euros. Elle comprend les dettes de l'état, de la sécurité sociale et des collectivités territoriales.



Les baisses de dotations de fonctionnement pour les collectivités vont directement impacter notre budget 2015. Il faudra faire des économies si nous voulons maintenir le cap du gel de la fiscalité locale comme nous nous y sommes engagés.

La préparation du débat d'orientation budgétaire que nous prévoyons pour la mi-décembre s'annonce compliquée.

*Geneviève Girard,
Maire de Portes-lès-Valence*

Le tout image



Repas solidaire du 15 septembre...



Réception en l'honneur de l'équipe championne de la Coupe d'Europe de Twirling bâton, vendredi 26 septembre en mairie.

... salle des mariages en mairie, en présence de Geneviève Girard, des bénévoles...



... et des bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire.



Concours des maisons fleuries...



Visite de la ville pour les emplacements de la vidéo surveillance



... un des 1^{ers} prix catégorie : jardin visible de la rue



Vide grenier organisé par le Conseil de quartier Ouest dimanche 28 septembre.



Le 11 septembre dernier, le commandant Patrice De Santini...



Bourse aux poissons le 21 septembre



... reprend la direction de l'ELoCA, à la suite du lieutenant-colonel Jean-Christophe Jacob, à gauche sur cette photo.



Marche des élus, lors des Virades de l'espoir dimanche 28 septembre



Tournoi d'inauguration de la nouvelle piste de bi-cross le 11 octobre

À Portes-lès-Valence, le tarot a du chien. 300 joueurs pour le tournois portois à l'espace Cristal.

Du 15 au 18 septembre s'est tenu dans la salle Georges Brassens puis à l'espace Cristal de Portes-lès-Valence le championnat de France, duplicaté individuel senior de tarot. Organisée par le Comité Drôme Ardèche, cette deuxième édition a rassemblé les 168 licenciés présélectionnés pour cette compétition. En parallèle étaient organisés des opens nationaux qui attirèrent près de 1200 tarophiles.

Le tarot est un sport de compétition pour tous ces aficionados venus de partout en France. Comme Patrick et Michèle, venus tous les deux de l'Indre et Loire pour participer aux opens nationaux et très heureux d'avoir fait le chemin jusqu'à Portes-lès-Valence. « C'est très agréable de pouvoir jouer dans une aussi belle salle. On n'a pas tou-



jours la chance d'être aussi bien accueillis. » s'enthousiasme Patrick. Le président de la fédération française de tarot, Emmanuel Stefanazzi, était d'ailleurs lui aussi très satisfait du succès de l'événement et de l'accueil réservé aux compétiteurs. Les tarophiles avaient déjà pu profiter de l'accueil des portois en 2005, lors des championnats individuels et jeunes et en 2012 lors de la coupe de France par

équipe. On prévoit déjà de les retrouver en 2016 pour une nouvelle compétition à Portes-lès-Valence peut-être jumelée avec un grand festival de tarot.

Repères :
9000 licenciés en France
210 en Drôme Ardèche
300 joueurs dans l'espace Cristal
lors grand prix de Portes-lès-Valence

Retour sur...

☐ L'association **Mémoire Vivante**, s'est réunie en assemblée générale le mardi 16



septembre et a constitué son nouveau bureau : M. Robert Voge, président, MM. Lilian Chambonnet (élu), Jean-Marc Rebull et Raymond Rinaldi, vice-présidents, M. Gilbert Zaccaron, trésorier, Mme Corine Arzac (élu), trésorière adjointe, M. Daniel Mien, secrétaire et Mme Huguette Hély, secrétaire adjointe

Rappelons que l'association organise une exposition de photographies sur la Guerre 14-18 qui se tiendra dans le hall de la mairie du 10 novembre au 8 décembre

☐ Vendredi 19 septembre la soirée du train de la liberté d'Atout jeune

où cinq jeunes entre 11 et 14 ans ont présenté leur vidéo illustrant leur périple « à la recherche des vrais héros ». Un petit film retraçant leur travail de devoir de mémoire sur la seconde guerre mondiale lors d'un voyage en juin dernier.



☐ Le dimanche 21 septembre, la journée européenne du patrimoine était riche en distractions, tout d'abord avec la bourse aux poissons du Club Apron, qui a attiré plu-

sieurs centaines de personnes autour des 48 bacs d'eau douce, 4 d'eau de mer, exposants.

Ce même jour sur la place de la mairie, les passants pouvaient admirer la collection de vieilles voitures de l'association "Écurie Mistral" et de quelques propriétaires drômois de belles voitures. L'exposition de près de 50 automobiles s'est écourtée vers 17h, avec l'arrivée d'une averse qui a obligé les propriétaires à refermer les toits des véhicules.

Le même jour à la mairie, une conférence sur l'art de la mosaïque a attiré quelques curieux, suivie d'ateliers pour les enfants et les adultes.

L'ASSOCIATION DU MOIS

LES ATELIERS CRÉATIFS DE FRANNIE

Toute nouvelle arrivée sur Portes, cette association de loisirs créatifs, propose des ateliers de découverte et d'initiation aux techniques de création de bijoux, plastique dingue, fimo et travail de perles. En 2, 3 ou 4 heures, les ateliers enseignent à réaliser un projet simple, original et personnel. Les Ateliers Créatifs de Frannie seront présents au salon des arts créatifs du 19 octobre.

Pour les adultes, les ateliers sont dispensés toute l'année les mercredis à partir de 17h. Pour les 8/12 et 12/18 ans, les cours ont lieu le même jour. Les personnes intéressées sont invitées à se renseigner sur la programmation.

Tarification 5€ le cours de 2h. Disponible également, un système de carte d'abonnement de 40€ les 8 ateliers de 2h (hors matériel).



Contact : Sandrine Augier 06 27 13 90 62
et Françoise Cano 0663 81 39 44
frannie@orange.fr et sur Facebook
sur la page libellée
les Ateliers Créatifs de Frannie.

Le dimanche 28 septembre, les Portois donnaient de leur souffle dans le parc de Lorient de Montléger pour **les Virades de l'espoir**. Cette année, les organisateurs ont pu profiter d'une belle météo. Coureurs, cyclistes, marcheurs et curieux, tous étaient réunis pour aider l'association de lutte contre la



L'Appel du Cœur est reformé pour le Téléthon 2014.

Venez rejoindre l'association.

Le bureau de l'association l'Appel du Cœur, qui se charge d'organiser le Téléthon 2014 sur la commune, a été élu. Yolande Saint-Clair est présidente, assistée de René Avit et de Lilian Chambonnet en tant que vice-présidents, Dany Cabrol est secrétaire, Josiane Paillet secrétaire adjointe, Isabelle Vasseur et Geneviève Bouix sont trésorière et trésorière adjointe.



Lundi 29 septembre, l'association a réuni toutes les organisations portois souhaitant participer au Téléthon afin de mettre à jour les propositions d'activités pour l'événement. Si vous souhaitez participer ou rejoindre

l'association l'Appel du Cœur vous pouvez encore joindre Yolande Saint-Clair au 06 89 68 62 97. Une nouvelle réunion se tiendra le 4 novembre pour finaliser l'organisation du week-end des 5, 6 et 7 décembre.

mucoviscidose à collecter des dons pour la recherche. En solidarité avec les Virades de l'espoir, l'Office Portois des Sports et l'association Les Entre-Potes, représentés par Yolande Saint-Clair, ont remis la recette des repas et de la vente des crêpes engendrée lors du Forum des associations du 7 septembre dernier, à l'association organisatrice des Virades de Montléger (voir photo à gauche).



Autre événement du jour, la brocante du quartier Ouest organisée par le **conseil de quartier Ouest**, s'est déroulée sous le même soleil automnal.

Le vendredi 10 octobre les sportifs portois étaient à la fête. **Le trophée des sports 2013-2014** a récompensé une centaine de sportifs de toutes les disciplines. Stéphanie Huset, adjointe en charge du sport et de la vie associative, a tenu à féliciter l'enthousiasme des clubs, la jeunesse des récompensés et la pédagogie des entraîneurs et autres bénévoles qui les ont portés aux plus hauts niveaux. Que ce soit dans les tournois

sur les podiums. On pense à ces deux jeunes portois membres de l'équipe de France de twirling bâton, champions du Monde de la discipline par équipe, de même que les représentants de Portes au championnat d'Europe de BMX revenus victorieux.

Pour info :
Les élus présents au sein du bureau d'une association, n'interviennent pas au vote du conseil municipal pour les attributions des subventions aux associations.

L'agenda du mois

Mardi 11 novembre
96^e anniversaire de l'Armistice de 1918, rassemblement à 11h, défilé jusqu'au monument aux Morts du square du Capitaine René Ladet

Samedi 1^{er} dimanche 2 novembre
Coupe de France de kick boxing (groupe I) à la Halle des sports

Mardi 12 novembre
Café patrimoine : La Grande Guerre à la Médiathèque à 18h30

Samedi 1^{er} dimanche 2 novembre
Salon des vins, organisé par le Comité des Fêtes espace Cristal de 10h à 20h

Mardi 18 novembre
Thé dansant, espace Cristal, gratuit pour les portois, 6€ pour les extérieurs de 14h à 19h

Samedi 1^{er} novembre
Hommage aux défunts au cimetière rue Voltaire avec dépôt de bouquets à 11 h

Vendredi 28 novembre
C'est la paye ça s'arrose, au Train-Théâtre à 19h30 entrée libre

Du 28 octobre au 22 novembre
concours de BD à la médiathèque sur inscription : 04 75 57 40 65

Samedi 8 - dimanche 9 novembre
Expo-vente Créa-Passion salle G. Brassens de 10h à 17h30 entrée libre

Le 28 et 29 novembre
Collecte alimentaire organisée par la Banque alimentaire en partenariat avec l'Épicerie sociale et solidaire "La Passerelle". Collecte à DIA et au petit Casino de Portes, toute la journée.



Challenge Alain Hartz Trophée Ambrogelly

Dimanche 16 novembre 2014 l'association "Le Lièvre et la Tortue" organise ses 35^e courses pédestres.

- Les départs du Challenge Alain Hartz se tiennent devant la mairie pour les 8,5 et 17,180 km. Inscription à l'avance 8€, le jour de la course 10€. Ce challenge compte pour le trophée des courses hors stade.
- Les courses du Trophée Jean-Claude Ambrogelly sont destinées aux enfants des écoles et des associations portois. Inscription gratuite. Les départs ont lieu sur le mail proche du cimetière rue Voltaire. Suivant les catégories d'âge, différents parcours sont proposés, 400m, 800m, 1200m et 3000m.
- Depuis 2003, le Sport adapté est accueilli dans les circuits sur 3 divisions. Pour la D1, départ devant la mairie, circuit orange sur le plan, pour la D2 en bleu et la D3 en rose sur le plan, les départs s'effectuent devant la salle Brassens. Le résultat des courses du Sport adapté sera comptabilisé pour son championnat départemental.

Pour vous inscrire, il faut que votre licence d'athlétisme soit en cours de validité, sinon, fournir un certificat médical de moins d'un an.

Toutes les informations et le bulletin d'inscription pour le Challenge Alain Hartz sont disponibles sur le site de la mairie : www.portes-les-valence.fr
À la demande de la Préfecture et pour la sécurité de tous, l'association fait appel aux bénévoles pour assurer la sécurité. Le bénévole doit avoir un permis de conduire en cours de validité.

Renseignements et inscriptions : 06 89 68 62 97



À Portes-lès-Valence, il y a de quoi faire, pendant les vacances...

Le 18 octobre, les élèves entament les deux semaines de vacances d'automne. Malgré les averses, le vent et les températures en baisse de cette saison, les vacances sont toujours faites pour s'amuser. C'est pourquoi, la médiathèque propose des activités aux enfants et aux ados durant cette quinzaine hors des classes d'école.

La médiathèque de Portes-lès-Valence s'est donné pour mission d'occuper la jeunesse portoise durant les vacances d'automne.

LECTURE DE CONTES DU BOUT DU MONDE

Mardi 21 octobre à 18h30, pour les petits et les plus grands, à partir de 6 ans, la conteuse Céline Ripoll vient faire la lecture des contes du Pacifique. Parmi ceux-ci, "La légende du cocotier" qui vous fera voyager sur les plages de Tahiti. Cette séance de contes propose un spectacle où se mêlent lecture, danse et chan-



sonnettes, le tout épicé par des effluves de monoï et les images de plages de Polynésie.

Pour vous inscrire et réserver l'une des 60 places disponibles, rendez-vous à la médiathèque avant le 21 octobre.

ATELIER D'ART PLASTIQUE ET SOUVENIR D'ÉCOLE

Mardi 28 octobre, pour célébrer la fin de l'exposition "Et le reste, j'ai tout oublié", le photographe et plasticien Lorentino se fera professeur d'art pour enseigner différentes techniques et montrera à ses élèves comment mettre en scènes des objets de tous les jours, comme dans son travail sur la gomme. Ces ateliers, de 12 participants, destinés à tout public à partir de 10 ans, se dérouleront à la médiathèque de 10h à midi

et 14h à 16h. Ils seront suivis d'un café philo, destiné à un public à partir de 15 ans.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent.

CONCOURS POUR LES FUTURES STARS DE LA BD

À partir du 28 octobre et jusqu'au 22 novembre, les artistes de 8 à 16 ans peuvent participer à un grand concours de BD. Pour s'inscrire il faut aimer dessiner et être prêt à se plonger dans le monde antique des gladiateurs, thème du concours. L'inscription se fait dès maintenant et le dépôt des planches sur feuille A4



(recto uniquement), entre le 28 octobre et le 22 novembre 2014, accompagné du règlement signé par les parents. Le nombre de vignettes et le texte sont libres. La remise des prix aura lieu le mercredi 26 novembre à 16h en présence de Laurent Sieurac, dessinateur et scénariste de bandes dessinées (Les Prophéties d'Elween, Les Princes d'Arlan...). Les lauréats repartiront avec des BD et des surprises.

Règlement du concours disponible à la médiathèque.



LES ACCROS AUX JEUX VIDÉO AURONT UNE BONNE RAISON DE SORTIR

Mardi 21, vendredis 24 et 31 octobre de 9h à 12h, les jeunes geeks peuvent venir découvrir de nouveaux jeux et partager leur expérience pendant une heure. Les consoles proposées sont la PS3, la Wii U et la Xbox One. Les ateliers regroupent 1 à 4 joueurs, garçons et filles, adultes et enfants. Cette activité est réservée aux abonnés de la médiathèque. Si vous êtes intéressés, n'hésitez donc pas à vous rendre 1 rue Louis Aragon et demander votre carte. C'est un bon début pour prendre goût aux autres activités proposées par la médiathèque, lecture, éveil à l'art, informatique...

L'inscription se fait à la médiathèque dès à présent.

**TOUTES LES ACTIVITÉS
DE LA MÉDIATHÈQUES
SONT EN ENTRÉE LIBRE.**

Les clowneries du Train-Théâtre enchangent les enfants.

KNEE DEEP

Mercredi 5 novembre à 18h30 et jeudi 6 novembre à 20h30, la compagnie Casus prend d'assaut le Train-Théâtre pour faire le cirque. Entre danse et acrobatie, ces australiens multiplient les défis et les performances pour épater le public. Sur une musique qui bat au rythme du cœur, les quatre jeunes acrobates vous époustoufflent et créent du rêve en suspension.

*Pour un public à partir de 8 ans.
6€ pour les moins de 12 ans et 9€ pour les plus grands.
Réservation à l'avance conseillée.*



Bilan des six mois

Les projets de la municipalité qui avancent.

« Les objectifs de l'équipe municipale sont conduits par le programme pour lequel nous avons été élus. Tout l'exécutif est mobilisé pour obtenir déjà des résultats au bout de 6 mois, car il est essentiel de respecter les engagements pris. Je salue le travail de tous, élus et personnel, de toute l'énergie déployée pour faire aboutir les dossiers importants, les rythmes scolaires, la sécurité, l'économie... Nous restons tous mobilisés pour être réactifs aux enjeux de demain, quelles que soient les difficultés auxquelles nous aurons à faire face dans le respect, l'écoute et la vérité. »

Geneviève Girard, maire

ÉCONOMIE

La municipalité a entrepris de se rapprocher des entreprises portoises. Par exemple plusieurs visites ont déjà eu lieu, comme chez Solvay/Rhodia, HM Clause ou Iveco. L'objectif de la mairie est d'établir des contacts directs avec les responsables et dirigeants d'entreprises et de créer un climat de confiance en vue de futures collaborations dans le cadre de la cellule emploi.



« Nous tenons à ce rapprochement avec les entreprises afin de consolider les relations et les échanges en matière d'emploi et de développement de la commune. Autre point qui me tient à cœur, les entreprises qui investissent dans la rénovation pour être écologiquement plus propres ou plus simplement qui s'engagent dans un domaine de production qui concerne le développement durable. Comme

l'entreprise Tilet dont nous avons visité les nouveaux aménagements récemment. En total accord avec le Plan Local d'Urbanisme, nous travaillons pour mettre en avant des projets qui montrent l'exemple. »



Daniel Grousseau
1^{er} adjoint au maire
en charge de l'économie,
de l'écologie et de l'emploi

D'ailleurs, les premiers pas de la Cellule emploi de la mairie ont fait du chemin. Cet outil municipal continue d'engendrer les partenariats avec les organismes et associations spécialisés afin de faciliter la relation entre les personnes en recherche d'emploi et les entreprises. Preuve de l'attente des Portoises d'un service dédié à l'emploi, la Cellule a été un succès d'attractivité auprès du public. Actuellement une CVthèque est organisée afin de pouvoir exploiter les CV reçus.

FINANCES

« Comme il était prévu dans notre programme, nous n'avons pas augmenté les taux de fiscalité locale pour 2015 malgré les baisses de dotations annoncées. Pour rendre cela possible, nous avons initié une démarche d'économie de fonctionnement. En effet, 7 véhicules communaux, ainsi que les véhicules de fonction du maire et du directeur de cabinet, dont les frais excédaient leur rendement ont été vendus. Grâce aux économies d'assurance et d'entretien de ces véhicules, la municipalité prévoit d'atteindre jusqu'à 66000 € d'économie. Et d'autres économies s'effectueront sur le long terme. Comme celui des frais de réception de la mairie, ils représentaient près de 121000 € sur six ans, durant la précédente mandature. Des économies drastiques sont prévues sur ces dépenses sans nuire à la qualité de ces dernières. »
Suzanne Brot,
2^e adjointe au maire
en charge des finances



SOCIAL

L'accent est mis sur l'épicerie sociale et solidaire, la Passerelle, qui est à présent un des organes sociaux prioritaires de la municipalité. Depuis cette rentrée, les aides de fin d'année, dont la valeur par rapport à l'année dernière reste inchangée, sont réparties en trois modes de distribution. La somme al-

Sabine Tauleigne,
4^e adjointe au maire
en charge
des affaires sociales
et du logement





louée est perçue grâce à un bon d'achat à valoir dans les commerces portois, un bon alimentaire à retirer à la Passerelle et une somme d'argent versée par le CCAS directement sur le compte du bénéficiaire.

En début d'année 2015, l'épicerie se verra étoffée d'un vestiaire solidaire. Celui-ci est toujours en élaboration, mais n'hésitez pas à vous faire connaître si vous désirez apporter votre aide aux bénévoles.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET COMMUNICATION

Afin de relancer la vie des quartiers, les conseils de quartiers ont été sollicités et reprennent du service.



Freddy Vasseur,
5^e adjointe
au maire
en charge
de la démocratie
participative
et de la
communication

Pour contacter les référents :

Quartier Centre :

Lucie Boissy, 06 42 48 67 46
Jean-Marc Rebull, 06 19 14 01 46

Quartier Est :

quartierest@gmail.com



Quartier Ouest :

Serge Vuillaumier 06 71 30 58 98
quartierouest26@gmail.com

Quartier Nord :

Christian Michel, 04 75 57 38 15
comitenord.poste@gmail.com

Quartier Sud :

Isabelle Vasseur, 06 31 96 84 24

Les coordonnées du conseil de quartier Sud ne nous ont pas été communiquées.

Dans une volonté de transparence de la municipalité, tous les conseils municipaux sont filmés et mis en ligne sur le site internet de la ville.

Des hotspots wifi (sites où il est possible de capter gratuitement le wifi) seront bientôt installés en ville.

SCOLARITÉ ET PETITE ENFANCE

Le grand projet de cette rentrée aura été de réussir le lancement des Temps d'Accueil Périscolaire (TAP).



Les premiers retours sont positifs. Malgré les contraintes imposées par cette réforme, nous avons privilégié l'intérêt de l'enfant.

L'objectif des TAP à Portes-lès-Valence, est d'offrir gratuitement des activités de qualité (de l'initiation à l'audio-visuel en passant par le cirque,...) auquel l'enfant n'aurait pas forcément pu avoir accès.

Corine Arsac-Marze,
8^e adjointe au maire
en charge
de l'enseignement
et de la petite enfance



CULTURE ET ANIMATION

Lilian Chambonnet,
3^e adjoint au maire
en charge
de la culture
et de l'animation



« Nous avons relancé le jumelage de notre commune avec Baronnisi, comme Portes Infos vous l'expliquait le mois dernier. Nous sommes très fiers du succès des fêtes de l'été qui ont attiré un public varié et rassemblant toutes les catégories socioculturelles. Nous organisons un gala annuel des jeunes talents et des réussites afin de valoriser les passions de tous les Portois. »



SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

« Grâce à un nouveau barème de points adopté lors du dernier conseil municipal, le soutien financier prend en compte l'accompagnement jusqu'aux plus hauts niveaux des sportifs tant sur les résultats que sur les moyens mis en œuvre. Nous sommes en discussion avec la MJC-Centre social pour élaborer une fresque sur les murs des locaux de la piste de BMX. »



Stéphanie Housset,
6^e adjointe au maire
en charge
du sport
et de la vie associative





Patrick Groupierre
conseiller municipal
délégué à la sécurité
publique

« Je suis satisfait, du travail accompli jusqu'à maintenant par toute l'équipe de la police municipale, qui s'est adaptée aux nouveaux horaires et à la nouvelle organisation. J'ai depuis quelques temps de la part des Portois, des retombées positives sur cette nouvelle méthode de travail. L'accueil de la police municipale est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, néanmoins les patrouilles veillent à votre sécurité de 6h à 23h et sont joignables au 04 75 57 95 17. »



SÉCURITÉ

En matière de sécurité, des mesures ont été prises pour rationaliser l'action des policiers municipaux. Les patrouilles débutent à 6h et se terminent à 23h sans interruption. Une secrétaire a été nommée pour soulager les agents des tâches administratives et leur permettre d'être en priorité sur le terrain. Un poste d'agent de surveillance sur la voie publique (ASVP) a été créé pour renforcer l'équipe existante. Une procédure d'installation de vidéo protection est en cours. Ce dispositif devrait être opéra-

Suite... du bilan des six mois

tionnel en juin/juillet 2015. Le diagnostic sécurité émis par la police et la préfecture est en ce moment à l'étude au cabinet du maire. En tout, ce sont 9 personnes qui travaillent à votre sécurité au sein de la police municipale de Portes-lès-Valence.



Rappel

En raison d'un grand nombre de plaintes déposées auprès de la police municipale, la municipalité rappelle que les nuisances sonores de type, taillage motorisé de haie et de gazon, d'élagage avec tronçonneuse thermique et usage de matériel de maçonnerie sont strictement interdites les dimanches, en vertu de l'arrêté préfectoral de la Drôme du 2 mai 1996 articles 3 et 4. En revanche, tous ces travaux sont autorisés du lundi au samedi inclus de 8h à 20h. Afin de respecter le bien vivre de chacun et une harmonie au sein du voisinage,

il est recommandé de respecter ces quelques principes.



URBANISME

Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Dans le cadre de la loi pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie, pour les personnes handicapées, la commune a demandé un complément de l'audit existant pour établir les besoins de la ville et un planning de travaux à prévoir à partir de 2015.

En tout ce sont 22 permis de construire pour 52 logements qui ont été accordés depuis avril dernier.

La nouvelle équipe municipale a demandé quelques modifications d'aménagement sur la rénovation du centre culturel L. Aragon, qui suit son cours et devrait être terminée et inaugurée mi-décembre.

Un début de réflexion et de travail est actionné sur le projet de piscine couverte.

Propos recueillis auprès des élus par Charline Durand-Wolff



Antonin Koszulinski
7^e adjoint, en charge
de l'urbanisme,
de la voirie et des réseaux

« La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été prescrite lors du conseil municipal du 15 septembre 2014. Elle vise principalement à la mise en conformité avec la loi du 12 juillet 2010 (dite loi Grenelle 2), et également la loi du 24 mars 2014 dite loi ALUR. Ces deux textes, ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) et Grenelle 2, visent tout d'abord à réformer les règles d'urbanisme pour favoriser les économies d'énergie et de ressources foncières tout en permettant l'accroissement de l'offre de logements. Nous avons retenu, lors de la commission d'appel d'offres du 6 octobre 2014, le cabinet d'étude Citadia. L'approbation du nouveau PLU devra se faire avant la fin 2016. »

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Chaque mois Portes-Infos vous interroge sur l'actualité municipale.

Voici la question du mois :
Au sujet de la périodicité du Portes-Infos, seriez-vous intéressé par une parution :

- A - mensuelle (comme actuellement)
- B - tous les deux mois
- C - tous les trois mois (trimestrielle)

Envoyer votre réponse avec objet "sondage" plus la lettre choisie (A, B ou C) par courrier adressé en mairie ou par mail : portes-infos@ville-portes-les-valence.fr

Actions municipales

Concours des maisons fleuries, un événement traditionnel de la vie portoïse.

Parmi tous les jardiniers de Portes-lès-Valence, 16 ont été récompensés le 12 septembre dernier pour leurs talents d'embellisseurs de la ville. Plus qu'une simple remise de prix, le concours des maisons fleuries est un événement traditionnel de la vie portoïse où la beauté de la nature et le travail assidu de l'Homme sont mis à l'honneur.

Le concours des maisons fleuries se partage en six catégories : Maison avec jardin visible de la rue, balcon ou terrasse fleuri,

compensé 3 lauréats selon un barème de points stricts établi par le jury. C'est ainsi que le balcon-terrasse fleuri de Monsieur et Madame Faure a remporté le premier prix de sa catégorie, de même que les bordures verdoyantes de Madame Chambaud, le jardin de Monsieur Rival, que tout le monde peut admirer



potager fleuri, décors floraux installés en bordure de la voie publique, ensemble collectif et la nouveauté de cette année, le prix d'encouragement. Chaque catégorie a ré-

des jardins de fruits et légumes n'a pu être présent pour retirer son prix.

Toutes ces ornements sont passées sous l'œil vigilant des 15 membres du jury le 7 juin

depuis la rue et le potager de Monsieur Chareyre. Le prix d'encouragement est revenu à Monsieur et Madame Monbrun. On suppose qu'ils devaient être tout occupés à leur potager, comme le veut leur passion d'ailleurs, car aucun des lauréats

dernier. Peut-être les aviez-vous vus alors lorgner sur les belles plates-bandes de vos quartiers.

L'année prochaine ne fera pas exception, le jury repassera par les rues de Portes et admirera les paysages fleuris que vous leur offrirez à la vue. Portes-lès-Valence détient déjà deux fleurs au classement des « villes et villages fleuris » et la municipalité ambitionne d'en décrocher une troisième. Et tous les portoïses à la main verte peuvent participer à l'épanouissement de cette nouvelle fleur. Alors pourquoi pas vous ? Pour s'inscrire au comité de fleurissement et participer à cet embellissement, contacter le service animation au 04 75 57 95 14.

Sortez vos lampions...

... pour les fêtes de fin d'année.

Dans le même esprit que le concours des maisons fleuries, la municipalité organise pour la première fois cette année, un concours des plus belles décorations et illuminations de Noël. Guirlandes lumineuses et décorum hivernal seront donc à l'honneur dans les rues, les jardins et sur les balcons portoïses. Le Portes-Infos de novembre vous donnera plus d'informations sur l'organisation du concours. Pour l'heure, n'hésitez pas à dépoussiérer les vieilles lanternes ; elles pourraient être les grandes gagnantes de ces prochaines fêtes de fin d'année.



Mise en accessibilité dans les commerces, dernière ligne droite.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Décision prise au conseil des Ministres le 25 septembre dernier ! Il faut donc prévoir que l'échéance du 1^{er} janvier 2015, pour sa mise en application, est maintenue. Entant donnés ces délais rapprochés, les normes à respecter par les commerces de proximité seront quelque peu simplifiées.

Ces établissements auront trois possibilités :

- S'ils sont aux normes au 31 décembre 2014 (y compris par dérogation), ils doivent adresser une attestation de leur accessibilité en Préfecture avant le 28 février 2015. Toute attestation peut être accompagnée de pièces justificatives : attestation de bureau de contrôle, arrêté d'ouverture...
- Soit ils ont déposé une demande de dérogation en mairie, avant le 31 décembre 2014.
- Soit ils déposent un Agenda d'Accessibilité Programmée en mairie avant octobre 2015 (un an après la publication de l'ordonnance au Journal Officiel). Ces établissements auront alors 3 ans pour réaliser les travaux de mise en accessibilité. (Le Cerfa sera disponible à partir de novembre prochain). Seul les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), des dispositifs dérogatoires, permettent de poursuivre, en toute sécurité juridique, des travaux d'accessibilité après le 1^{er} janvier 2015.

Pour connaître les dispositions à prendre avant fin 2014, vous pouvez vous rendre sur le site de la CCI de la Drôme ou vous adresser au service urbanisme de la mairie. Vous y trouverez tous les documents pour établir un diagnostic d'accessibilité et réaliser vos démarches administratives et techniques. **Les établissements qui ne respecteraient pas ces conditions seront passibles d'une sanction de 2500 € et de sanctions pénales.**

Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site du ministère : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Économie

Commerces et entreprises

Nouveau



**Le Food Truck Portoïs
Pouleto**

Tous les jeudis à partir de 17h30
sur la place la mairie
Tél. : 06 52 85 21 05

Changement
d'adresse



Le Fil Enchanté

84 rue Jean Jaurès
26800 Portes-lès-Valence
Tél. : 06 28 27 85 26

Changement
de propriétaire



Café Resto de la Place

62 rue Jean Jaurès
26800 Portes-lès-Valence
Tél. : 04 75 57 00 80

Maxime Mennesson

un portois en trois temps.

Ce jeune portois de 17 ans applique la règle de trois à merveille. Non seulement, parce qu'il aime les maths, mais aussi, parce qu'il pratique trois sports en un : il est champion de France de triathlon. Côté emploi du temps, il gère trois vies en une, le sport, le lycée et, la famille et les amis. Il mène sa vie à 300% et assure.

1^{ER} TEMPS, LE SPORT

« On ne devient pas champion de France cadet, sans effort. » Mathieu Mennesson, le père de Maxime est formel. Les heures passées à l'entraînement sont la clef de la réussite de son fils. De son côté, Maxime n'éprouve aucune difficulté à s'acquitter de cet emploi du temps intense. En tout, Maxime court 70 km par semaine en parcourt autant à vélo et passe 10 à 15 heures dans les bassins d'entraînement à la nage. C'est la difficulté du triathlon. Les trois sports pratiqués impliquent trois terrains différents et une



orchestration millimétrée de l'emploi du temps pour ne pas se perdre en route. « Ça ne me coûte pas d'aller m'entraîner. C'est même un plaisir. Sauf peut-être, faire du vélo sous la pluie », précise Maxime. À l'entraînement, il retrouve des amis de même niveau que lui. « Ça apporte une saine émulation. » Pour Maxime, des trois sports, le plus difficile, c'est la nage. « Il faut beaucoup de puissance et un physique massif. En triathlon, il faut trouver le juste milieu pour assurer sur les trois tableaux. » D'ailleurs, c'est le physique, d'Alistair Brownley (photo ci-contre), la référence de Maxime dans son sport. Le champion olympique de Sartrouville motive le jeune portois pour aller plus loin. Alors en attendant la médaille olympique, Maxime s'entraîne au bois de la Chaffine.

Ses titres

En individuel : champion de France cadet d'aquathlon.

Par équipe : champion de France cadet de duathlon et triathlon.

2^{ÈME} TEMPS, LE LYCÉE

En classe, le credo de Maxime pourrait être « rien ne sert d'être le premier, si on réussit à être le deuxième ». Contrairement au sport, il n'y a pas de compétition en matière d'études. « On n'a pas à se plaindre. Ça ne se passe pas mal du tout au lycée. » Le père de Maxime précise que son fils est juste comme tous les autres jeunes de son âge. Mais Maxime choisirait plutôt l'entraînement, que de sécher les cours pour jouer à la console. Le lycée Briffaut lui a proposé des horaires aménagés pour l'aider à continuer ses études tout en garantissant son haut niveau sportif. Plus matheux que littéraire, il compte les chronos en priorité. Pour l'instant, rien n'est décidé pour l'après lycée. Certainement trop occupé à suivre les traces d'Alistair Brownley, Maxime ne sait pas encore dans quelle voie s'orienter plus tard. Mathieu ne le pousse pas non plus. « On a le temps pour ça. »



3^{ÈME} TEMPS, LA FAMILLE ET LES AMIS

Pas facile, de trouver le temps pour se détendre et s'amuser avec un emploi du temps tel que celui de Maxime. C'est sans compter sur son père, sportif lui-même. Il suit les succès de son fils, le conduit à l'entraînement et veille à ce qu'il ait une vie d'adolescent normal. « Je ne le pousse pas. Pour son avenir, il fera ce qu'il voudra. Je veux juste qu'il soit heureux dans ce qu'il fait. » Monsieur Mennesson est attentif, mais n'intervient pas. Et pourtant c'est grâce à lui que le futur champion a découvert son sport. C'est en suivant papa, à un triathlon auquel il participait, alors que Maxime n'avait que huit ans, qu'il est tombé dans la marmite. « Je ne faisais que du vélo et ça m'a plu, ce sport où on pouvait pratiquer trois disciplines en une. » Comme le veut le vieil adage, Maxime a un esprit sain dans un corps sain. Quand on lui demande ce qui lui manque de la vie d'un ado ordinaire, la question l'amuse. « Rien, je vois mes amis le samedi soir. La seule différence, c'est que le lendemain je dois me lever tôt pour l'entraînement. » Effort facilité par le fait qu'il retrouve un de ses amis de la veille à l'entraînement. Finalement, il est un adolescent ordinaire avec une passion qui lui fait accomplir des choses extraordinaires.

Reportage

École d'art et école de musique : deux terrains pour cultiver la créativité.

Au milieu du bruit des marteaux piqueurs, des perceuses et des bétonneuses, l'école d'art et l'école de musique de Portes-lès-Valence laissent planer un doux son. Chut, ici on crée ! Entourés par le chantier de rénovation du centre culturel, rien ne perturbe les enfants et les adultes qui viennent là pour se ressourcer d'harmonies et d'arpèges, de formes et de couleurs. Les deux institutions artistiques de la ville vous accueillent dans un espace de créations.

Dans la salle de modelage, une demi-douzaine d'élèves autour de la table s'affairent



Assia, 12 ans

sur leur œuvre en discutant calmement. Éric, le professeur, partage une technique. La jeune fille, en blouse maculée de tâches de glaise, l'écoute et essaie de reproduire le geste sur l'effigie de la statue de la Liberté qu'elle est en train de reproduire. Ce jour-là, se mélangent des adultes et des adolescents. Le prof dit, « ils peuvent s'apporter mutuellement des conseils ». C'est ça aussi l'école d'art ; un lieu de partage intergénérationnel. On se retrouve et on échange sur ce qui nous plaît, l'art. Assia a 12 ans et vient de Saint-Fortunat sur Eyrieux pour assister au cours avec Éric. D'ailleurs, pour elle, l'école d'art lui apporte plus qu'un simple enseignement.

« Ça permet d'aller au-delà de ce qui nous est enseigné en cours d'arts plastiques à l'école. On peut se

surpasser, s'améliorer, se découvrir dans notre propre création. C'est pour ça que je viens. Je peux exprimer ici ce que je ne sais pas exprimer ailleurs. »

« LES ÉLÈVES N'ONT QUE LEURS PROPRES LIMITES. »

Au cours de dessin et peinture enfant, l'ambiance est plus à la découverte des techniques et des formes. Les élèves sont plus jeunes. Pour Virginie, enseignante et directrice de l'école d'art, c'est plus un éveil pour leur future vie artistique. Tandis qu'au sein du cours de peinture pour adultes, on se retrouve entre amis. Tous viennent depuis plusieurs années et maîtrisent l'essentiel des techniques. « Chaque année, je leur fais découvrir un artiste majeur, mais peu connu du public. Sur cette base, on étudie sa technique », précise leur formateur, Philippe. À partir de ce point, avec la peinture et les instruments qu'ils souhaitent, les élèves tentent de reproduire la technique de l'artiste. « Ils n'ont que leurs propres limites. Ils peuvent s'exprimer de la manière qu'ils préfèrent. » Il reste encore des places pour les cours de modelage et poterie enfant et dans tous les ateliers adultes. Vous pouvez vous inscrire jusqu'aux vacances d'automne.

GRANDIR EN MUSIQUE...

De l'autre côté du mur, on ne s'attache plus aux formes, mais aux notes. Les couleurs deviennent sonores. À l'école de musique, les enfants sont des oiseaux chanteurs et dans l'atelier de conte musical, ils prennent même le rôle de ces oiseaux. Irène, l'animatrice explique « À la fin de l'année, nous présenterons une pièce de théâtre



Le conte musical

chantée où les enfants prendront des rôles d'animaux. » L'atelier rassemble des enfants de 7 à 11 ans, fait découvrir le théâtre et le chant par des exercices de diction et de travaux corporels. « On s'amuse surtout beaucoup », précise un jeune élève. Irène, est au piano, tandis que les 20 petits chanteurs improvisent une humeur ou un animal. Sorti de ce zoo musical, on entre dans le monde des musiciens et de leur instrument. On perçoit, des cordes, des percussions, du piano... Cette année, on met l'accent sur le jazz et l'improvisation. À partir de novembre, un mardi par mois, les portes de l'école seront ouvertes au public et tous les élèves pourront se confronter au délicat exercice de jouer devant un auditoire. Prenez le premier rendez-vous : c'est le 25 novembre à 19h.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'école d'art au 04 75 57 31 54 et l'école de musique au 04 75 57 35 53, ou vous rendre au centre culturel L.Aragon.



Cours individuel dès 6 ans

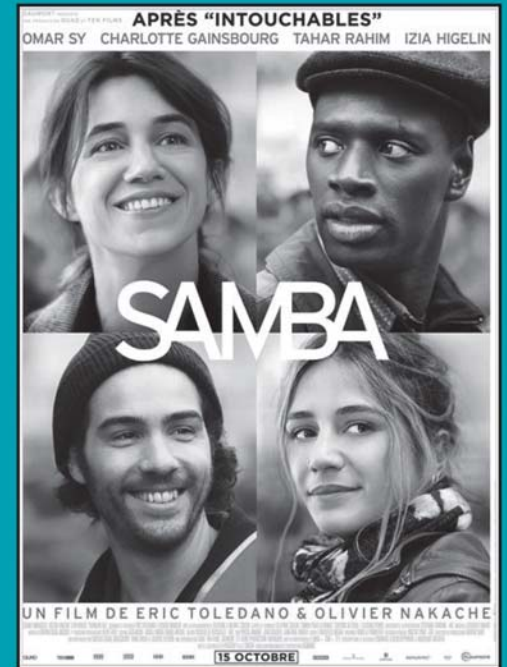
Au Train-Cinéma

d'octobre à novembre

| DU 9 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE 2014 | | | | | | | |
|------------------------------------|-------------|----------|-------------|-----------|-------------|----------|-----------|
| Du 8 au 14 octobre | MERCREDI 8 | JEUDI 9 | VENDREDI 10 | SAMEDI 11 | DIMANCHE 12 | LUNDI 13 | MARDI 14 |
| GEMMA BOVARY | 20H30 | 20H30 | 14H 21H | 21H | 14H | 20H30 | 20H30 |
| PAULETTE | | | | | | | 14H |
| Du 15 au 21 octobre | MERCREDI 15 | JEUDI 16 | VENDREDI 17 | SAMEDI 18 | DIMANCHE 19 | LUNDI 20 | MARDI 21 |
| 3 CŒURS | 20H30 | | 21H | 21H | 18H | 20H30 | 20H30 |
| PAULETTE | | | | | 14H | | |
| LA RITOURNELLE | 14H | | | | 16H | | |
| Du 22 au 28 octobre | MERCREDI 22 | JEUDI 23 | VENDREDI 24 | SAMEDI 25 | DIMANCHE 26 | LUNDI 27 | MARDI 28 |
| A LA POURSUITE DU ROI PLUMES | 14H | | 14H | | 14H | | 16H |
| ELLE L'ADORE | 20H30 | | 21H | 21H | 16H | | 14H 20H30 |
| Du 29 octobre au 4 novembre | MERCREDI 29 | JEUDI 30 | VENDREDI 31 | SAMEDI 1 | DIMANCHE 2 | LUNDI 3 | MARDI 4 |
| LE GARÇON ET LE MONDE | 14H | | 14H | | 15H | | |
| EN SORTANT DE L'ÉCOLE | 16H | | 16H | | 14H | | |
| GONE GIRL | 20H30 | | 21H | 21H | 16H30 | | 20H30 |
| Du 5 au 11 novembre | MERCREDI 5 | JEUDI 6 | VENDREDI 7 | SAMEDI 8 | DIMANCHE 9 | LUNDI 10 | MARDI 11 |
| LES FANTASTIQUES LIVRES VOLANTS | 14H | | | | 14H | | 14H |
| SAMBA | 20H30 | | 14H | 21H | 16H | 20H30 | 16H |
| LE LABYRINTHE | | 20H30 | 21H | | | | 18H |

Tous vos films
DU 9 OCTOBRE AU
11 NOVEMBRE 2014

le
**TRAIN
CINEMA**



PORTES-LES-VALENCE - 1 RUE ARAGON
Un équipement de
VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES
Etablissement classé ART ET ESSAI 2014

Le Train-Théâtre en chanson !

mais pas que...

Valérien Renault
Constance Amiot

Mardi 4 novembre

Dans une ambiance "chanson nomade & éclaboussante", une plume de caractère, un charisme de plomb, Valérien Renault s'immisce en scène de plus en plus authentique et poétique... En amoureuse des voyages et des grands espaces, Constance Amiot joue sur des influences et des sonorités multiples.

Knee Depp Cie Casus

Mercredi 5

et jeudi 6 novembre

Une pièce de cirque à décou-



per le souffle en petits morceaux, un spectacle qui se construit sous nos yeux, à fleur de prouesses et de délicatesse. Un spectacle suspendu, sidérant et inventif.

Jean Guidoni

Vendredi 7 novembre

Interprète d'exception, Jean Guidoni vit ses passions et ses révoltes sur scène, sans jamais simuler. Il est à la fois son et images, chant, théâtre et danse réunis dans un même théâtre, en un même moment. Le rire n'est jamais absent de ses spectacles.

Daphné - Franck Monnet

Mardi 11 novembre

Daphné est une sirène terrestre, dont l'élégance des mots rivalise avec des arrangements somptueux. Franck Monnet est de retour avec Waimarama, ses chansons amoureuses et ses images de Nouvelle-Zélande.

Over the hills

Vendredi 14 novembre

Opéra jazz psychédélique. Un spectacle à l'identité musicale singulière qui n'a rien perdu de son punch, ni de ses vertus révolutionnaires !

Renseignements : 04 75 57 14 55

Stop aux mensonges

En s'attaquant à la famille d'un élu, le groupe Portes citoyenne perd toute forme de dignité et tout sens commun. Nous n'avons pas pour habitude de répondre aux attaques incessantes du Parti Communiste pétrées dans la haine, l'aigreur et le mensonge. Sans doute encore traumatisé d'être dans la minorité après une défaite qu'il n'a toujours pas comprise et analysée, le PC reste aveuglé par sa détestation de notre groupe élu à la majorité de vos suffrages. Les élus communistes viennent de commettre un grave dérapage dans leur dernier tract. Une ligne rouge vient d'être franchie alors que la tradition républicaine préserve le débat public des attaques sur la vie privée des élus et de leur famille.

L'attaque portée à l'encontre de ma famille est abjecte.

Ceci est symptomatique d'une opposition à la dérive qui ne connaît plus les limites élémentaires du respect. L'attaque portée à notre maire est tout aussi inacceptable, d'autant qu'elle provient d'élus qui ont cumulé des mandats et des indemnités sans tapage. Mais également parce que les chiffres ont été falsifiés et multipliés par deux pour choquer et manipuler les Portoises.

Non, le PC ne peut pas utiliser tous les moyens pour salir et calomnier à outrance. **Non**, ses méthodes politiques basées sur le mensonge, les fausses rumeurs pour discréditer les services de la ville et les élus ne sont plus acceptables.

Non, nous n'acceptons pas de créer une polémique par semaine et de pratiquer l'agitation permanente pour ne rien faire ensuite.

De plus, nous notons le divorce officiel des élus communistes, socialistes et apparentés de la liste "Portes citoyenne". Il leur aura fallu moins de six mois pour avouer leur mésestime notoire et leur tromperie (encore une) à faire croire à une union des gauches à Portes-lès-Valence. Avec mes collègues de la majorité municipale nous ne voulons pas perdre notre énergie et notre temps à nous préoccuper d'élus qui ne veulent pas participer au développement de notre commune, qui est notre unique préoccupation.

Nous travaillons dans un esprit d'ouverture, de responsabilité. À notre arrivée aucune chasse aux sorcières n'a été entreprise, nous avons conservé l'ensemble des personnels qui travaillent avec un grand professionnalisme.

Portes-lès-Valence requiert de la disponibilité, une vision nouvelle, sans esprit partisan. Être les élus de tout le monde n'est pas facile pour tous, mais pour nous, élus de la majorité, c'est une évidence.

*Lilian Chambonnet, 3^e adjoint au maire
en charge de la culture et de l'animation pour le groupe "Agir et mieux vivre".*

La mairie fait du surplace et se met à la remorque de Valence

La majorité municipale UMP-UDI, avait promis une gestion dynamique... La réalité c'est que Portes-Lès-Valence fait du surplace. **Quelle proximité ?** Absents du terrain, les élus de la majorité ne brillent que dans le paraître des inaugurations...

Quelle sécurité ? Les chiffres de la Sécurité Publique des 3 mois d'été prouvent que les cambriolages passent de 5 en 2013 à 18 cet été ; les vols de voitures de 20 à 41 et les dégradations de biens de 12 à 25 ! Le Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance qui réuni toutes les communes du canton n'a pas été convoqué par la mairie! **Quelle disponibilité ?** Avec le cumul de ses mandats à la Région, Valence Agglo et au SYTRAD, madame le maire est-elle disponible?

Quel emploi ? Fermeture d'Atlas, incertitude liée au devenir de Fly, silence assourdissant de Mme Girard sur le devenir du triage SNCF = le nombre de portoises au chômage ne cesse de croître. **Quelle agglo ?** Après avoir été contre le grand périmètre, puis pour, s'être abstenue, Madame Girard se place à la remorque de l'UMP Nicolas Daragon, maire de Valence. Portes-Lès-Valence subira les choix décidés ailleurs. Lors du dernier conseil d'agglo des 51 communes, Pierre Trapier a dénoncé « l'enfumage de ceux qui ont mangé leur chapeau ». La vice-présidente Girard, là aussi, vous a encore menti. **Les 6 élus de « Portes Citoyenne », eux**, restent ouverts à toute mobilisation citoyenne pour résister aux politiques de régression qu'elles viennent du gouvernement actuel ou de la Municipalité.

*Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton,
Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, Marjolaine Bouvier,
conseillers municipaux d'opposition
pour le groupe "Portes Citoyenne".*

Tous sur le même bateau

Lorsque nous avons pris les commandes du paquebot France, il y a deux ans et demi, l'ancien capitaine nous a laissé un bâtiment en piteux état, plus de moteurs, mais des rames, pour tous les passagers. Pour déplacer un tel navire, pour vaincre l'inertie découlant de ses dimensions, nous avons besoin d'une impulsion de départ. Nous avons besoin de l'effort de chacun, selon ses possibilités, pour le ramener à bon port afin de le restaurer et lui rendre sa grandeur passée. C'est possible ! il faut seulement de la confiance et de la bonne volonté.

A Portes-lès-Valence, la force citoyenne aussi, a décidé, par les urnes, un changement de cap, cela s'appelle la démocratie, nous la respectons. Nous, socialistes, pour autant, ne ramerons pas à contresens, ni ne serons passagers clandestins. Opposition signifie différence de point de vue, certes, et nous continuerons de défendre nos convictions propres, nos valeurs fondamentales. Mais opposition rime aussi avec participation, discussion, négociation, construction. Nous entendons prendre une part active, responsable et courtoise dans les débats politiques locaux à venir et les choix qui en découleront. Nous sommes tous sur le même bateau, et la destination finale ne dépend que de nous, alors ramons !

*Sandrine Augier, conseillère municipale d'opposition pour le
groupe "Socialiste et apparentés démocratie et citoyenneté"*

E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr

Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Jules Tromparant,
Élio Laquet

Mariage :

Badredine El Hassani
et Kalida Sediri

Décès :

Michel Dejourns,
Michel Briffa

COUPURES DE COURANT

ERDF nous informe que des coupures de courant auront lieu : **lundi 8 décembre** de 8h30 à 15h, quartiers Lacs, Brûlats, Ferme de Fiancey, Vidalon, Bressac et Colombier, **mardi 9 décembre** de 8h30 à 13h, quartiers Lacs, Gaults, Sapins, Gauthier, Vallats, Houppes, mernes, Chaternay, 10, 16 et 18 impasse les Sapins, route de Beauvallon et Chatenet.

CLUB AMBROISE CROIZAT

- Vendredi 31 octobre, **belote** à 13h30 au club.
- Vendredi 14 novembre, **belote** à 13h30 au club.
- Samedi 15 novembre, **Cabaret à Sète**, rendez-vous à 7h au club.
- Mardi 18 novembre, **démo**, à 9h30 au club.
- Jeudi 20 novembre, **anniversaires du 2^e semestre**, à 14h, salle Brassens.

COLLECTE POUR LES BLEUETS

Organisée par le Comité d'entente des anciens combattants, le 11 novembre, vous pourrez faire un don aux Bleuets de France. Les fonds collectés servent à améliorer le quotidien des anciens combattants, d'hier et d'aujourd'hui, des victimes de guerre ou d'attentats qui se retrouvent en difficulté ou handicapés à leur retour à la vie civile. En cet anniversaire du début de la Grande Guerre, l'association veille également à l'éveil de la conscience citoyenne grâce à des rencontres entre des anciens combattants et la jeunesse d'aujourd'hui. Les bénévoles seront présents le 11 novembre, devant les commerces portois et lors du défilé pour collecter vos dons.

RAPPEL AUX COMMERÇANTS

La quinzaine des commerçants, commence le 8 décembre

AIDES DE FIN D'ANNÉE

Cette action est une aide financière allouée selon conditions de ressources strictes. Cette somme est divisée en trois : un bon d'achat à valoir dans les commerces portois, un bon alimentaire à retirer à l'épicerie sociale et solidaire et une somme d'argent reversée par le CCAS directement sur le compte du bénéficiaire.

Demande d'inscription auprès du CCAS, jusqu'au vendredi 31 octobre inclus, muni(e)s des pièces suivantes :

- Livret de famille ou pièce d'identité (de tous les membres du foyer)
- Ressources de toutes les personnes majeures vivant au foyer
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Ressources perçues au cours des trois derniers mois
- Dernière attestation Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Jugement de divorce : justificatif de pension alimentaire
- Jugement de tutelle ou curatelle
- Si enfant majeur à charge :
 - Certificat de scolarité
 - Justificatif d'apprentissage
 - 3 derniers bulletins de paie
 - Notification Pôle Emploi
- 1 relevé d'identité bancaire du demandeur.

Tout dossier remis incomplet ne sera pas accepté.

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas annuel offert aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint aura lieu **dimanche 30 novembre** 2014 à l'espace Cristal, avenue Charles de Gaulle. Chaque personne concernée est invitée à déposer ou retourner en mairie le coupon réponse qui lui a été adressé par courrier.

Les personnes nées en 1944 et non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie pour se faire connaître.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 novembre à 16h30, à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

(Tél. 04 75 57 95 00).

AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'aide à la rentrée scolaire est allouée aux familles portois dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C".

Cette allocation est versée pour tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale à savoir :

- Collèges : aides de 51 € ;
- Lycées d'enseignement général (classique, moderne polyvalent), lycées agricoles, sections commerciales et services des LEP : aide de 73 € ;
- Lycées option technologique industrielle, sections industrielles des LEP, lycées hôteliers : aide de 106 €.

Documents à fournir :

- certificat de scolarité 2014/2015
- relevé d'identité bancaire
- avis d'imposition 2013 sur les revenus de l'année 2012

Date limite de dépôt

des dossiers : 31 octobre 2014.

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (tél. 04 75 57 95 03).

PHARMACIES DE GARDE

Octobre

Samedi 25, lundi 27 : Gauthier

Novembre

Lundi 3 : Chœur

Samedi 8, lundi 10 : Les Cèdres

Samedi 15, lundi 17 : Gauthier

Samedi 22, lundi 24 : Chœur

CAMPAGNE DE PRÉVENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



COUP DE POUCE ÉTUDIANT

Le "Coup de Pouce Etudiant", créé en 2007 sous le mandat de Geneviève Girard constitue un complément de ressources. Le calcul de cette aide est déterminé à partir des ressources de la famille ainsi que des aides accordées par l'Etat (bourses nationales, aides au logement). Il est destiné aux étudiants portois (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Le quotient est calculé au vu de l'avis d'imposition 2013 sur les revenus de l'année 2012.

Conditions d'attribution :

- résider à Portes-Lès-Valence ;
- être âgé de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année en cours ;
- posséder un baccalauréat français ;
- attester d'une demande de bourse d'Etat et fournir obligatoirement l'avis d'attribution ou de non attribution ;
- attester de toute autre attribution de bourses : régionales, européennes, universitaires ;
- effectuer des études se déroulant sur le territoire métropolitain et des séjours ou stages à l'étranger, de courte durée, dans le cadre du cursus scolaire.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2014

Pour tout renseignement, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. (tél. 04 75 57 95 03)

PORTES-LÈS-VALENCE



MARDI 18 NOVEMBRE 2014
14H-19H - ESPACE CRISTAL

**Orchestre
Christophe
Andrieux**

Manifestation organisée par l'UGSP,
le Twirling Club et le Comité du souvenir français
en partenariat avec la municipalité.

**Tarif : 6€, gratuit pour les portoïis
sur présentation d'un justificatif**